



CENTRE D'ETUDE DU PROCHE-ORIENT ANCIEN

1950 - 1997

HISTORIQUE

En janvier 1950, les Cours généraux de l'Université de Genève communs à toutes les facultés, organisés dans le but de nouer des liens plus étroits entre l'Université et la cité, commencèrent à battre de l'aile. Conscient de l'importance qu'il y avait à maintenir ces liens avec le public genevois, M. Charles MAYSTRE, actuellement professeur honoraire de la Faculté des lettres, décidait alors de constituer un "Groupe d'études orientales" qui aurait organisé une série de cours et conférences consacrés aux étudiants et au grand public et qui aurait remplacé ainsi les cours généraux de l'Université. Comme le champs des études orientales englobait une grande partie des territoires proche-orientaux directement liés à l'enseignement de la Faculté de théologie, M. Maystre s'assura aussitôt la collaboration de M. Georges NAGEL, alors professeur de l'Ancien Testament à cette faculté. Un premier cycle de cours fut ainsi organisé de janvier à mars 1950.

Le grand succès des conférences décida M. Maystre et M. Nagel à transformer ce groupe d'études orientales en une institution interfacultaire (Faculté des lettres, Faculté de théologie et Ecole d'architecture): le Centre d'Etudes orientales (CEO). Les fonds réservés aux cours généraux de l'Université furent alors utilisés par l'Université pour financer les premières activités du CEO. Monsieur Nagel était élu premier administrateur du centre et Monsieur Maystre lui succéda en 1957. Quelques donations privées ainsi qu'un fonds réservé pour la création d'un centre d'études slaves qui n'avait jamais vu le jour alimentèrent la caisse du CEO jusqu'au jour où la Fondation Blackmer (USA) décida de prendre à sa charge les frais du centre. C'est ainsi que le CEO put se développer sous la forme d'un centre interfacultaire, se donner un règlement approuvé par le Conseil d'Etat en 1962, proposer aux étudiants un Certificat d'études orientales (13 étudiants ont obtenus ce certificat) et même ouvrir un chantier de fouilles au Soudan en 1965.

A la mort de M. Blackmer, lorsque M. Maystre prenait sa retraite, l'Université accepta de reprendre le CEO et de recréer cette institution en tant qu'organe directement rattaché au Rectorat sous le nom de Centre d'Etude du Proche-Orient Ancien, étant entendu que ce centre aurait continué à fonctionner en tant que centre inter-facultaire (Faculté des lettres, Faculté de théologie, Ecole d'Architecture et Faculté des sciences) et à assurer un programme annuel de cours et conférences destiné à reserrer les liens entre l'Université et la cité. La gestion du centre est confiée par le Rectorat à un directeur assisté par un comité de direction et par le collège des professeurs. Le centre prépare et gère son budget qui est soumis au Rectorat. Les finances du CEPOA dépendent à partir de ce moment de transformation, en 1977, du D.I.P.

Un nouveau Règlement a été élaboré par le CEPOA, les Doyens des facultés concernées et le Rectorat. Il a été soumis au Collège des Recteurs et Doyens et approuvé le 20.10.1981. Ce règlement a été approuvé par le Conseil de l'Université le 19.1.1982 et par le Département de l'instruction publique, le 17.3.1982

Le CEPOA a jugé en outre (cf. lettre du 23.4. 1983 à M. M. Guenin) qu'il était prématuré de mettre sur pieds un certificat de spécialisation dans le domaine du Proche-Orient ancien.

Depuis sa restructuration en 1977, le CEPOA a clairement manifesté sa volonté de préserver son caractère interfacultaire dans la tradition de l'ancien CEO, conscient des avantages que pouvait représenter un lieu de rencontre entre chercheurs venant de différentes facultés et disciplines et ayant un point d'intérêt commun qui est l'étude du Proche-Orient ancien. A partir de ce moment-là, le centre pouvait viser à contribuer au développement de la recherche en devenant un lieu privilégié de rencontres et échanges entre les chercheurs (organisations de colloques interdisciplinaires et internationaux, publication des Actes) d'une part, et grâce à cette activité stimulante il pouvait offrir aux étudiants et au grand public genevois une série de cours qui rendaient compte de cette première activité et contribuer à la diffusion des connaissances dans le domaine du Proche-Orient ancien d'autre part. De plus, grâce à une légère augmentation budgétaire, le CEPOA est en mesure d'offrir chaque année une série de cours et séminaires suivis, en général au semestre d'été, dans une des disciplines qui n'est

pas régulièrement représentée dans l'enseignement universitaire, en invitant un professeur de grande renommée (ex. les cours donnés par M. E. Jeauneau, M. S. Kramer, M. O. Grabar et M. P. Bieliniski).

Cette activité du Centre d'Etude du Proche-Orient Ancien dont l'écho dépasse largement les frontières genevoises et suisses et qui n'est nullement négligeable, a été réalisée moyennant un budget limité qui comprend une modeste indemnité de direction, un poste de secrétaire à 0,500 et un crédit de cours et conférences et fonctionnement pour un total de Frs. 27.600 (Projet de budget 1984, qui n'est pas le reflet des années précédentes bien plus pénibles!). Il est bien évident que ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le dévouement des enseignants membres du CEPOA qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour développer cette institutions interfacultaire dont l'existence leur paraissait correspondre aux besoins actuels de leurs facultés respectives, de l'Université, des chercheurs et du grand public.

*Reçu par l'IA c'est la demande de M. Wartschberg
en faveur de la réunion chez le Rectorat demandée par CEPOA
au sujet d'une intégration du CEPOA dans une faculté.*

21 nov. 1983

*Vu: RMA
FB
YC*